

N/REF : 2/07/2025 14H05 C:000053 I:02600
V/REF : AC/C23010
V/Email reçu le Mercredi 02/07/2025 a 14H05

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SRC
IMMEUBLE : DE LA FONTAINE -SRC
1-4/6-12, ALLEE DE LA SOURCE
.
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 07 Aout 2025

Référence Marché: 024089-MNU-003-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 12 SOURCE - M VIGNAIS 06 83 49 32 54
LOGEMENT N° 017450, PORTE N°7450, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2
MOTIF : VOLET BLOQUE
Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 03/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : TABLIER BLOQUE
REPARATION PROVISOIRE EFFECTUEE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 01/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REMPLACEMENT DE TROIS TABLIERS
FOURNITURE ET POSE D'UN GRAND TREUIL AVEC TUBE
GRAISSAGE DE L'ENSEMBLE
REMPLACEMENT DE DEUX MANIVELLES
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 04/08/25 a 16H23 M. M BRON
LE LCOMPTER Email envoyé le 04/07/25 a 10H06 M. M BRON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN064-Dépann.1 Volet roul.ss rempl.piec	1	65,00	65,00
1,00	MEN068-Rempl.treuil de volet roulant	50	130,00	130,00
3,00	MEN078-Rempl.Tablier complet	50	400,00	1200,00
TOTAL H.T.				1395,00
T.V.A. a 10,00%				139,50
TOTAL T.T.C.En EURO				1534,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.